

Rennaz

L'Hôpital Riviera-Chablais fonce à vive allure et sur plusieurs fronts

Sur le chantier, on est à pied d'œuvre pour respecter le délai de fin 2018. Ce n'est pas le seul défi de taille à relever

Karim Di Matteo

Des tubes verts affleurent du béton, là où la réception du futur Hôpital Riviera-Chablais (HRC) orientera les visiteurs de l'établissement intercantonal de 300 lits à l'horizon 2019, à Rennaz. Ici, entre quatre murs, il faut imaginer l'un des quatorze puits de lumière qui jalonnent les 215 mètres de l'établissement conçu en longueur. Là, sur un parterre de ferraille, le service d'oncologie et le service de radiothérapie. «Et là, c'est un auditoire de 300 places et non une piscine», plaisante Karl Halter, devant un parterre de béton noyé par la pluie. Au milieu du bal des grues et de quelque 120 employés, le directeur de projet a officié hier comme guide du jour entre un rez-de-chaussée bien avancé et un premier étage à ciel ouvert. L'exercice d'abstraction a eu pour but de montrer que le HRC carbure à plein régime après le retard de dix-huit mois. Ce dernier a été occasionné par les recours en justice qui ont suivi l'attribution des travaux à l'entreprise générale Steiner, jusqu'à la décision du Tribunal fédéral de confirmer le mandat au groupe zurichois en septembre 2015. La priorité absolue va au respect du délai de fin de chantier: décembre 2018. Un planning que Karl Halter qualifie «d'extrêmement ambitieux».

Le défi est d'autant plus ardu que des modifications sont intervenues en cours de travaux, pour améliorer le projet. Il revient toutefois à Marc-Etienne Diserens, président du conseil de fondation HRC, de les limiter au minimum. Et pour cause: il est déjà acquis que l'entier de l'enveloppe budgétaire maximale, soit 330 millions, sera insuffisant. «Nous enregistrons à ce stade un surcoût de 4 millions de francs dû à l'évolu-



Sur le chantier de Rennaz, la cadence doit rester soutenue pour tenir le délai de décembre 2018. PATRICK MARTIN

tion du projet, notamment une adaptation de la technique utilisée pour prévenir un problème sismique, admet-il. Cela reste tout à fait acceptable pour un projet de cette envergure.» Sur les 330 millions, 240 iront au seul site de Rennaz. Le reste servira, notamment, à

l'aménagement de deux antennes médico-chirurgicales sur les hôpitaux du Samaritain à Vevey et de Monthey (lire ci-dessous)

Un chantier administratif

Le projet HRC comporte un autre chantier de taille: fédérer les équi-

pes de cinq sites de soins aigus (à Montreux, Aigle, Monthey et deux à Vevey) «et favoriser l'émergence d'une nouvelle culture institutionnelle». Au-delà des belles intentions, Pascal Rubin, directeur général de HRC, s'est heurté à de fortes résistances, notamment sur

la Riviera. Les négociations de trois nouvelles conventions collectives de travail, en vigueur depuis le 1er janvier 2015, et la question des écarts salariaux et du rôle des antennes de Vevey et Monthey, ont valu leur lot d'échanges vénéneux.

La question du parking du personnel a aussi fait couler beaucoup d'encre. Ses 380 places obligeront une part des 1000 employés à se rendre à Rennaz par les transports publics. «Nous devons habituer des personnes à modifier leurs habitudes de déplacement, lance Pascal Rubin. Nous avons privilégié les places de parc des patients et favoriser une mobilité douce pour accéder au site.»

Permanence médicale à Monthey

● Depuis l'origine du projet Hôpital Riviera-Chablais (HRC), il est prévu que le site de Rennaz s'appuie sur deux antennes médico-chirurgicales à Vevey (sur le site actuel du Samaritain) et Monthey. HRC a ainsi validé début septembre l'adjudication d'un mandat de 3,2 millions de francs au bureau d'ingénieurs-conseils Emch + Berger pour penser la transformation des

deux sites. Coût du chantier, qui débutera après le déménagement à Rennaz en 2019: 22 millions. Sur le site de Monthey, HRC prévoit toutefois dès le deuxième semestre 2017 une permanence médicale avec des consultations sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, et le samedi de 9 h à 13 h. Il n'y aura, en revanche, pas de service de garde. «Ce projet vise

avant tout à palier la pénurie de médecins de premier recours dans le Chablais» explique Pascal Rubin, directeur général de HRC. L'opération vise aussi à contrer la concurrence privée qui se profile dans un maillage médical chablaisien connu comme trop large. Un réseau de 100 professionnels est notamment en gestation à l'horizon 2017 à Collombey (VS).

Découvrez notre vidéo spéciale sur HRC.24heures.ch

Le municipal David Payot prêt à devenir hors-la-loi

Lausanne

Le popiste a réaffirmé son soutien au Collectif R mercredi. Il en appelle à la désobéissance civile et serait d'accord de loger un migrant menacé de renvoi

Son tout nouveau statut de municipal lausannois n'a pas entamé ses convictions humanistes. Hier matin, le popiste David Payot a réaffirmé son soutien au Collectif R, qui lutte depuis une année et demie contre les renvois de réfugiés vers le premier pays européen qu'ils ont traversé. «Il faut respecter la légalité, certes, mais il faut aussi qu'elle corresponde à une légitimité», a argumenté David Payot. Parrain du Collectif R, comme une vingtaine d'autres personnalités, il se dit prêt à protéger un réfugié en l'accueillant chez lui. «Si on me le demande, je le ferai. Cela vaut la peine de s'insurger.»



Le municipal David Payot en discussion avec des migrants qui ont trouvé refuge au Mon-Gré, à Lausanne. ARC/JEAN-BERNARD SIEBER

David Payot a déjà abrité chez lui un migrant menacé de renvoi en raison des accords de Dublin. «C'était en mars dernier. Il a finalement été arrêté et reconduit en Sicile. Je suis toujours parrain du Collectif R, mais je ne m'occupe pas d'un filleul en ce moment.» Et alors que le 15 septembre dernier, des perquisitions étaient condui-

tes à l'aube par la police cantonale chez trois parrains, le municipal lausannois n'hésite pas à parler de «mesures d'intimidation policières» et de «pressions de la Suisse sur le canton de Vaud», qui à son tour durcirait le ton contre les mouvements de solidarité.

«Face au chantage financier de la Confédération, le Conseil d'Etat,

son milicien Leuba en tête, joue les rôles de chasseurs de primes à la solde de la conseillère fédérale Sommaruga, ose Pierre Conscience, membre du Collectif R, conseiller communal et secrétaire de solidarité Vaud. Ce que nous demandons au Conseil d'Etat, c'est d'infléchir sa politique d'asile.» Lors d'une conférence de presse organisée dans un refuge aménagé au sein de la chapelle Mon-Gré, à Lausanne, le rôle des parrains a été précisé. «Ils offrent une adresse officielle à un migrant qui vit chez eux. Ils sont quatorze dans cette situation. Lors des trois récentes perquisitions, ils n'étaient heureusement pas chez leurs parrains», confie Pierre Conscience. Ce dernier faisait partie des personnes perquisitionnées, comme Léonore Porchet, présidente des Verts Lausannois, et l'écrivaine Céline Cerny. Les parrains du Collectif R encourrent des peines pécuniaires et de la prison. **Laurent Antonoff**

L'usine Cremo pollue l'air de Lucens

Broye

Le Canton a mesuré des taux de particules fines trop élevées dans le village. L'entreprise incriminée prend ses responsabilités

Le phénomène est assez rare pour que le Canton ait choisi d'en faire état dans un communiqué, hier. Son laboratoire mobile a mesuré un taux annuel moyen de particules fines à Lucens dans l'Ordonnance de protection de l'air (OPAir): 21,6 microgrammes par mètre cube au lieu de 20. Et non, le bourg broyard n'est pas saturé de voitures polluantes comme peut l'être une ville; le responsable est à chercher du côté de l'usine Cremo, sis à la route de la Caséine 9. En cause, une installation de séchage pour la fabrication de poudre de lait.

Il n'y a pas d'urgence sanitaire nécessitant un arrêt immédiat de l'unité de production. «Pour fixer les taux limites, l'OPAir ne fait pas de distinctions entre les types de particules fines. Celles de provenance alimentaire, comme c'est le cas ici, puisqu'il s'agit de poussière de lait, sont moins nocives que la suie de diesel, par exemple», relève Clive Muller, chef de la Division air, climat et risques technologiques.

Cremo n'a pas ergoté et prend ses responsabilités. «L'entreprise nous a rapidement proposé un plan d'assainissement ambitieux. La première tour de séchage sera assainie mi-2017 et la seconde d'ici août 2018.» Le Canton a topé et salue le souci de Cremo «d'assumer ses responsabilités environnementales».

La société ne communique pas le montant des investissements prévus. Ils ne seront pas anodins, puisqu'il s'agit de remplacer le silo principal et d'équiper l'autre d'un nouveau filtre à particules. Secrétaire général de Cremo, Thomas Zwald affirme que les délais seront tenus. «Cela correspond à notre politique que d'agir dans le strict respect des normes établies, plaide-t-il. Nous n'avions pas d'indices qui pouvaient nous faire croire que les émissions de particules fines de notre usine de Lucens étaient trop élevées.» Cremo a racheté celle-ci en 2003 à la suite de la retentissante faillite de Swiss Dairy Food. **V.M.A.**

PUBLICITÉ

Avez-vous voté pour l'avenir de Lucas ?



Durable pour 2050 **OUI** Economie verte